

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ**



Sperian Protection

INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

Honeywell

Honeywell Holding France¹

PRIX DE L'OFFRE : 117 euros (coupon attaché) par action Sperian Protection, soit 116 euros par action Sperian Protection suite à la mise en paiement le 2 juillet 2010 d'un dividende de 1 euro par action

La date de la clôture de l'Offre sera fixée par l'Autorité des marchés financiers (l'"AMF") conformément aux dispositions du Règlement général de l'AMF.

Le présent communiqué de presse est établi et publié par la société Sperian Protection conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le document « Autres Informations » comportant les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables, de la société Sperian Protection a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers et mis à disposition du public le 9 juillet 2010.

Ce document « Autres Informations » ainsi que la note d'information en réponse ayant reçu le visa n°10-192 en date du 22 juin 2010 sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-France.org), sur le site Internet de Sperian Protection (www.sperian.com) et sont mis gratuitement à disposition du public au siège de la société Sperian Protection sis 33 rue des Vanesses, Paris Nord II, 93420 Villepinte.

L'autorisation préalable du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi au titre de l'article L. 151-3 du Code monétaire et financier relatif au contrôle des investissements étrangers, conditionnant l'ouverture de l'offre, a été obtenue par Honeywell Holding France le 9 juillet 2010.

La société Sperian Protection rappelle que la date de clôture de l'offre sera fixée, après l'obtention par l'initiateur de l'autorisation des autorités de la concurrence de l'Union Européenne et des États-Unis d'Amérique, en application des articles 231-31 et 232-2 du Règlement général.

Préalablement à l'ouverture de l'offre publique, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'offre.

¹ Honeywell Holding France est une filiale indirecte de Honeywell International INC., une société régie par le droit du Delaware, située au 101 Columbia Road, Morristown, NJ 07962 (New Jersey – États Unis d'Amérique) (ci-après « **Honeywell** »).

Pour toute information concernant l'offre, les actionnaires individuels sont invités à composer le numéro vert européen suivant :

00800-2667-8832

Contact Investisseurs

Véronique Boca

Tel. : +33 1 49 90 79 74

investorrelations@sperian.com